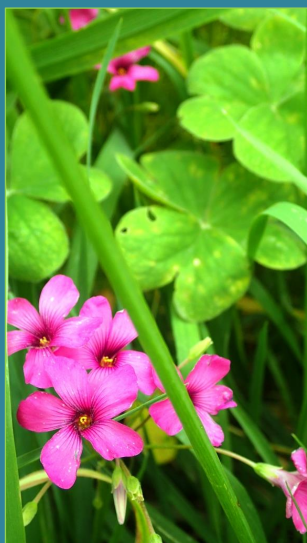

**ETAT DE LA FLORE ET DE LA VEGETATION DU SITE DU CHEMIN DU TREIZ
A DOUARNENEZ (FINISTERE)
POUR LE REAMENAGEMENT D'UNE ESTACADE DE LIAISON MULTIMODALE**



Rapport d'étude environnementale

par Bruno Bordenave
Docteur en botanique

BGB CONSULTANCE



Juin 2024

CARACTERISATION DE LA FLORE ET DE LA VEGETATION
DU SITE DU CHEMIN DU TREIZ A DOUARNENEZ (FINISTERE)
dans le cadre des études environnementales
POUR LE REAMENAGEMENT D'UNE ESTACADE DE LIAISON MULTIMODALE

Par M. Bruno Bordenave,

Docteur en botanique

Doctorat (PhD) du Muséum national d'histoire naturelle (1996)

Maîtrise (MSc) de Biologie des organismes et des populations de l'Université Pierre et Marie Curie (Sorbonne Université) (1989)



1. INTRODUCTION

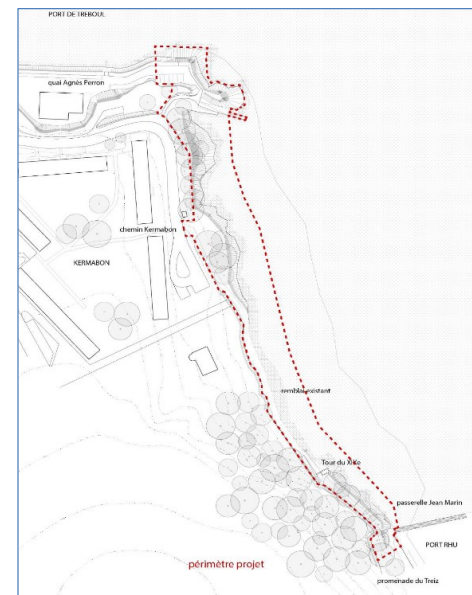
Reliant le port Rhu et le port de Tréboul dans la zone portuaire de Douarnenez, le **chemin du Treiz** (Figure 1 ci-contre) va être réaménagé, dans le cadre d'un projet de liaison multimodale de la collectivité, qui doit permettre de renforcer le lien physique et historique entre les quartiers de Pouldavid, Douarnenez et Tréboul.

Une caractérisation de la flore et des formations végétales est réalisée dans le périmètre des aménagements, dans le cadre des études environnementales et d'impact, permettant d'intégrer les enjeux de biodiversité et de continuité biologique et de répondre aux exigences réglementaires (Code de l'Environnement).

La composante végétale de la communauté biologique est une partie constitutive du patrimoine paysagé (Fig. 2); sa description doit participer à la prise en compte de cet écosystème, modelé par l'histoire des activités humaines, qui assure des fonctionnalités et des services écosystémiques. La présente étude botanique comporte un inventaire floristique des différents secteurs du site d'étude, avec une attention particulière portée à la présence éventuelle d'espèces protégées ou rares, ainsi qu'une carte des principales végétations faisant ressortir les habitats naturels dits « prioritaire ».

Les relevés de terrain ont été réalisés le mercredi 24 avril 2024 par M. Bruno Bordenave, docteur en botanique. Les photographies, cartes et schémas ont été réalisés par l'auteur pour l'étude, sauf la figure 1 (ci-dessus) provenant du CCTP du projet. Pour les figures 4, 5 et 9, les fonds de cartes proviennent du Géoportail de l'IGN (www.geoportail.gouv.fr).

Figure 2 – Vue du chemin actuel (à gauche), de l'estran rocheux et sableux de Tréboul et au fond l'Île Tristan (Photo B. Bordenave 2024)



2. PRESENTATION DU SITE

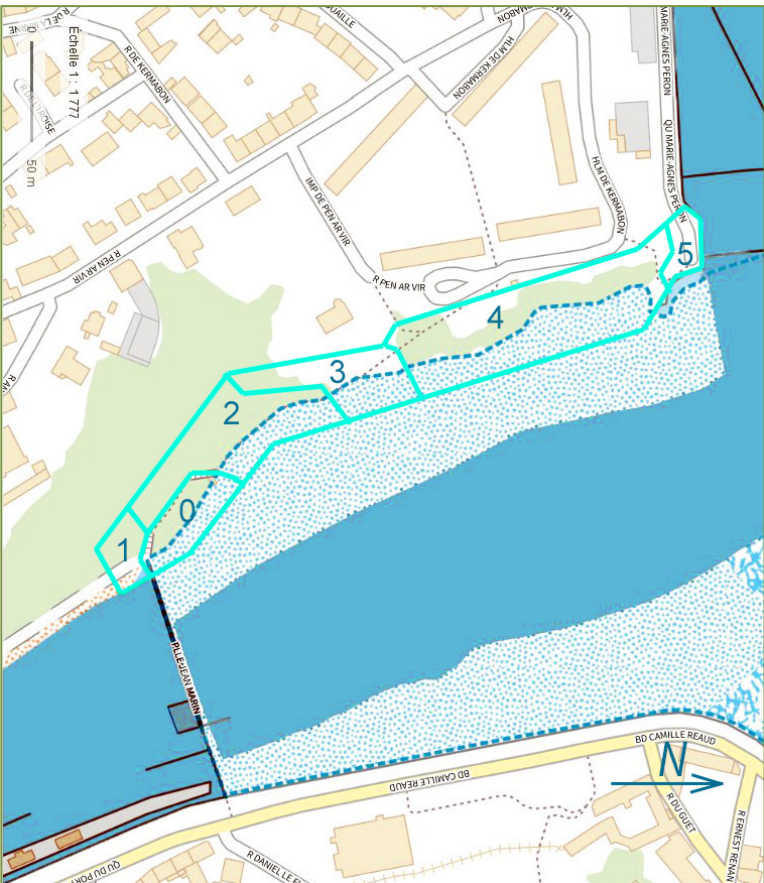
Le passage du Treiz, sur le chemin de grande randonnée GR 34, longe la rive ouest du Port Rhu jusqu'au port de plaisance de Tréboul. Dans sa partie médiane, il conduit à l'autre rive de l'estuaire de Pouldavid vers le centre-ville Douarnezien, par la passerelle Pierre Marin. Ce chemin est le plus direct pour aller du port de Tréboul au centre, avec un enchaînement d'espaces favorable aux modes de déplacements non motorisés. En plus de ce lien fonctionnel, le passage du Treiz s'ouvre sur les patrimoines historiques de l'Anse de Port Rhu et de l'Île Tristan, en passant par la grève du Guet, avec les perspectives maritimes du cœur de ville (Fig.3).



Figure 3 – Vue du chemin du Treiz sur la rive ouest avec la grève du Guet, l'Île Tristan au fond, la passerelle Pierre Marin, l'estuaire de Pouldavid et le Port Rhu.

Le présent document rend compte du volet de caractérisation de la flore et des végétations existant à l'intérieur du périmètre. Elle a été réalisée au printemps 2024, dans le but de déterminer le type d'associations végétales qui s'y trouve et évaluer l'incidence des interventions sur le paysage, la biodiversité et le climat.

Le plan d'étude a été subdivisé en secteurs délimitant des ensembles homogènes de



4 – Périmètre de l'étude indiquant aussi les différents secteurs biologiques et géomorphologiques

3. ETUDE DE LA FLORE ET DE LA VEGETATION.

3.1. Inventaire botanique

L'inventaire botanique réalisé le 24 mai 2024 a consisté à l'identification des espèces végétales de tous types biologiques (herbacées, arbustives, arborescentes ou grimpantes) présentes dans le périmètre d'étude, afin d'établir la liste floristique. Seule la flore vasculaire a été prise en compte : plantes à fleurs, gymnospermes, fougères et apparentées. Les bryophytes (mousses, sphaignes), champignons, lichens et algues terrestres et marines n'ont pas été recensés. Les espèces ont été déterminées à l'aide de Guides de flore (Blamey et Grey-Wilson 1991, Des Abbayes *et al.* 2012, Du Chatenet et Bauer-Bovet 1987, Mc Clintock *et al.* 2005, MNHN – IEGB 1995, Quéré *et al.* 2008, Thomas *et al.* 2022), soit sur place, soit en cas de doute sur leur identification, à l'aide des photographies ou d'échantillons recueillis sur le terrain. Cette liste floristique (alphabétique et par secteur) est présentée en Annexe 1.

3.2. Flore remarquable

Au cours des inventaires, une attention particulière a été portée à la recherche et l'identification des espèces remarquables, pouvant représenter un enjeu de conservation notable, en particulier :

- Les *espèces protégées nationalement* (Article R. 411-13-1 du code de l'environnement et Arrêté du 6 janvier 2020) ou *régionalement en Finistère* (Arrêté préfectoral n° 2010-0859 du 21 juin 2010 - Finistère, Arrêté interministériel du 23 juillet 1987 – Bretagne)
- Les espèces « déterminantes ZNIEFF » (<https://data.bretagne-environnement.fr/datasets/especes-determinantes-pour-les-znieff-en-bretagne>),
- Les espèces figurant sur la liste rouge des espèces menacées (<https://www.cbnbrest.fr/ecalluna/>, MNHN – IEGB. 1995, Quéré *et al.* 2015),
- Les espèces considérées comme rares (Quéré *et al.* 2008),
- Les espèces exotiques envahissantes avérées (EEE) ainsi que celle potentiellement invasives (EPE) ont aussi été recensées et localisées.

3.3. Typologie des associations végétales

Une typologie simple des associations végétales rencontrées est proposée en croisant les facteurs suivants :

- **la physionomie de la végétation** : prairies et végétation de milieu ouvert, forêt, lisière,
- **la topographie et la géo-morphologie** : versant, pied de pente, terrasse et replat, falaise côtière, estran sableux ou rocheux ...
- **l'hydromorphie du sol** : berge, cours d'eau, lieux identifiés comme zone naturelle humide,
- **éventuellement d'autres caractéristiques pertinentes du paysage**, orientation de versant, exposition au vent, etc.

Cette typologie a été mise en relation avec les typologies d'habitats *Corine Biotope* (Bissardon *et al.* 1991) et dans le cas d'habitats prioritaires des types *HabRef* (https://inpn.mnhn.fr/habitat/cd_typo), avec les codes correspondants.

3.4. Espaces naturels réglementés, classés ou de patrimoine naturel remarquable

Une recherche documentaire complémentaire a été menée sur la présence d'espaces naturels réglementés, classés ou constituant un patrimoine naturel remarquable dans le périmètre d'étude du site et ses alentours, en particulier :

- Les **Arrêtés de protection de biotopes ou d'habitats** (APPB, APPH),
- Les sites classés **Natura 2000**
- Les **ZNIEFF** de type 1 et 2 (Zones naturel d'intérêt écologique, floristiques et faunistiques)
- Les réserves naturelles nationales (**RNN**) ou régionales (**RNR**),
- Les Parcs naturels nationaux (**PNN**), Parc naturels marins (**PNM**), et Parc naturels régionaux (**PNR**),
- Les sites classés patrimoine géologique (**géosites**), **RAMSAR** ou **UNESCO**
- Les espaces naturels remarquables identifiées **dans les documents d'urbanismes communaux** telles que les zones humides, les espaces boisés classés (**EBC**), le dispositif *Breizh Bocage* (<https://www.pontdebuislesquimerch.fr/environnement/espaces-naturels/breizh-bocage/>) développé avec le PNR d'Armorique.

Les résultats sont présentés dans la figure 9 en page 12 ci-dessous.

4. RESULTATS

4.1. Caractérisation de la flore et de la végétation

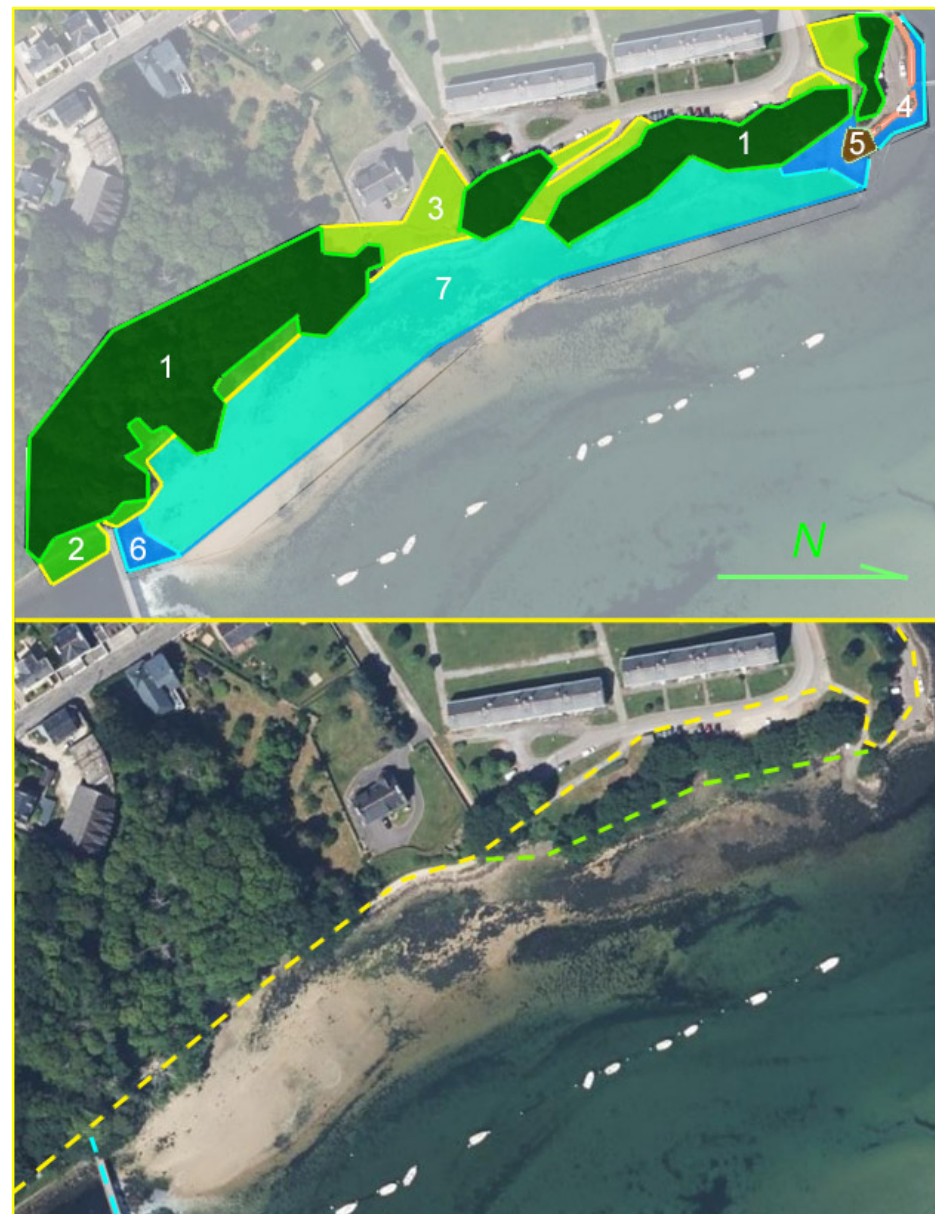
L'inventaire de flore et l'étude de la végétation montrent dans le périmètre d'étude la présence d'une flore principalement spontanée, commune mais relativement diversifiée et typiques des milieux littoraux et sublittoraux rencontrés (Annexe 1).

La figure suivante (Fig. 5) montre une cartographie des principaux types de végétations, sur un fond d'image satellitaire du site Géoportail de l'IGN (photo satellite de 2020 reproduite en dessous).

1. Forêt littorale mixte de chênes pédonculés, châtaigniers, érables sycomores, pins maritimes (arbres de plantation dans la partie nord).
2. Végétation ouverte entretenue de plantes herbacées spontanées
3. Pelouse entretenue
4. Végétation de haies et talus de bord de route
5. Bosquet littoral
6. Estran rocheux sans végétation vasculaire
7. Estran sableux sans végétation vasculaire

On notera la présence, au-dessus de l'estran sableux et rocheux de petites falaises, corniches et rivages rocheux peu végétalisés (Lierre, Bette marine, Nombrils de Vénus, Scolopendres).

Figure 5 – Cartographie des principaux types de végétation et tracés potentiels



NB – COMPLETUDE DES RELEVES DE FLORE - Les inventaires botaniques ont été menés à la fin du mois de mai, en période de floraison pour la plupart des espèces de plantes présentes. Vu le caractère commun de cette flore et notamment des espèces ligneuses (arbres et arbustes), les identifications sont pertinentes. Ceci dit, même si c'est peu probable, il demeure possible que certaines plantes à floraison estivales ou tardives - dont des espèces plus rares comme des orchidées terrestres, discrètes à l'état végétatif - n'aient pas été détectées au cours de cet inventaire. Aussi, une prospection complémentaire menée en cours d'été pourrait si besoin parachever le recensement de la flore sur le périmètre d'étude et ses environs.

4.2. Espèces exotiques envahissantes

On signalera la présence de quelques espèces exotiques (Tabl.1) considérées comme invasives (EEE) ou potentiellement envahissantes (pi) (<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/> et PSBEEE/plan stratégie bretonne EEE) :

Tableau 1 – Liste des espèces exotiques envahissantes (EEE) et des espèces potentiellement invasives (pi) identifiées sur le site

n°	Famille	Nom scientifique	Nom commun	Secteurs	Statut
54	Lauraceae	<i>Laurus nobilis</i> L.	Laurier d'Apollon	1, 2, 3, 4	EEE
55	Liliaceae	<i>Allium triquetrum</i> L.	Ail triquètre	3, 4, 5	EEE
84	Rosaceae	<i>Prunus laurocerasus</i> L.	Laurier cerise	1, 2, 3	EEE
1	Aceraceae	<i>Acer pseudoplatanus</i> L.	Erable sycomore	1, 2, 3, 4	pi
15	Asteraceae	<i>Petasites fragrans</i> (Vill.) C.Presl	Petasite	4	pi
26	Buddlejaceae	<i>Buddleja davidii</i> Franch.	Buddleia de David	0	pi
78	Rosaceae	<i>Cotoneaster franchetii</i> D.Bois	Cottonaster	2, 3, 4, 5	pi

Ce sont les trois premières, le Laurier d'Apollon (petit arbre méditerranéen aux feuilles aromatiques, Fig. 6), le Laurier-cerise (ou Laurier-palme, qui fut souvent planté en haies paysagère Fig. 7) et l'Ail triquètre (formant parfois de denses tapis en sous-bois et lisière, souvent confondu avec « l'Ail des ours » et également comestible ... quand il est récolté dans des endroits bien propres) qui peuvent poser des problèmes de prolifération avec appauvrissement des cortèges de flore indigènes (voir obligations réglementaires dans le **Guide OFB-UICN** en Annexe 2). Les autres peuvent se multiplier à la faveur des terrains en friche, comme dans le cas de « l'Arbre à papillon » (ou Buddleia de David, Fig. 8), mais généralement sans dommages importants pour la flore locale.



Figure 6 - 8 – A gauche, le Laurier d'Apollon au premier plan.

Ci-dessous, le Laurier-Cerise ou Laurier palme, originaire du Caucase, espèce arbustive tenace à croissance rapide, susceptible de coloniser les lisières et les sous-bois. Ses fruits sont transportés notamment par les oiseaux. Ses populations sont très difficiles à éliminer une fois implantée, mais la gestion de cette espèce est possible grâce à une détection précoce et des actions adaptées.

A droite l'arbre à papillon ou Buddleia de David, originaire de Chine, autrefois plantée dans les jardins comme ornementale nectarifère (remplacé aujourd'hui par des variétés hybrides colorées mais stériles). Naturalisé, il prolifère dans de nombreuses régions, mais cette espèce pionnière des sols pauvres et de pleine lumière résiste mal à la concurrence des arbres dans les stades suivants de la sylvigénèse. Elle est donc moins préoccupante que les deux précédentes.

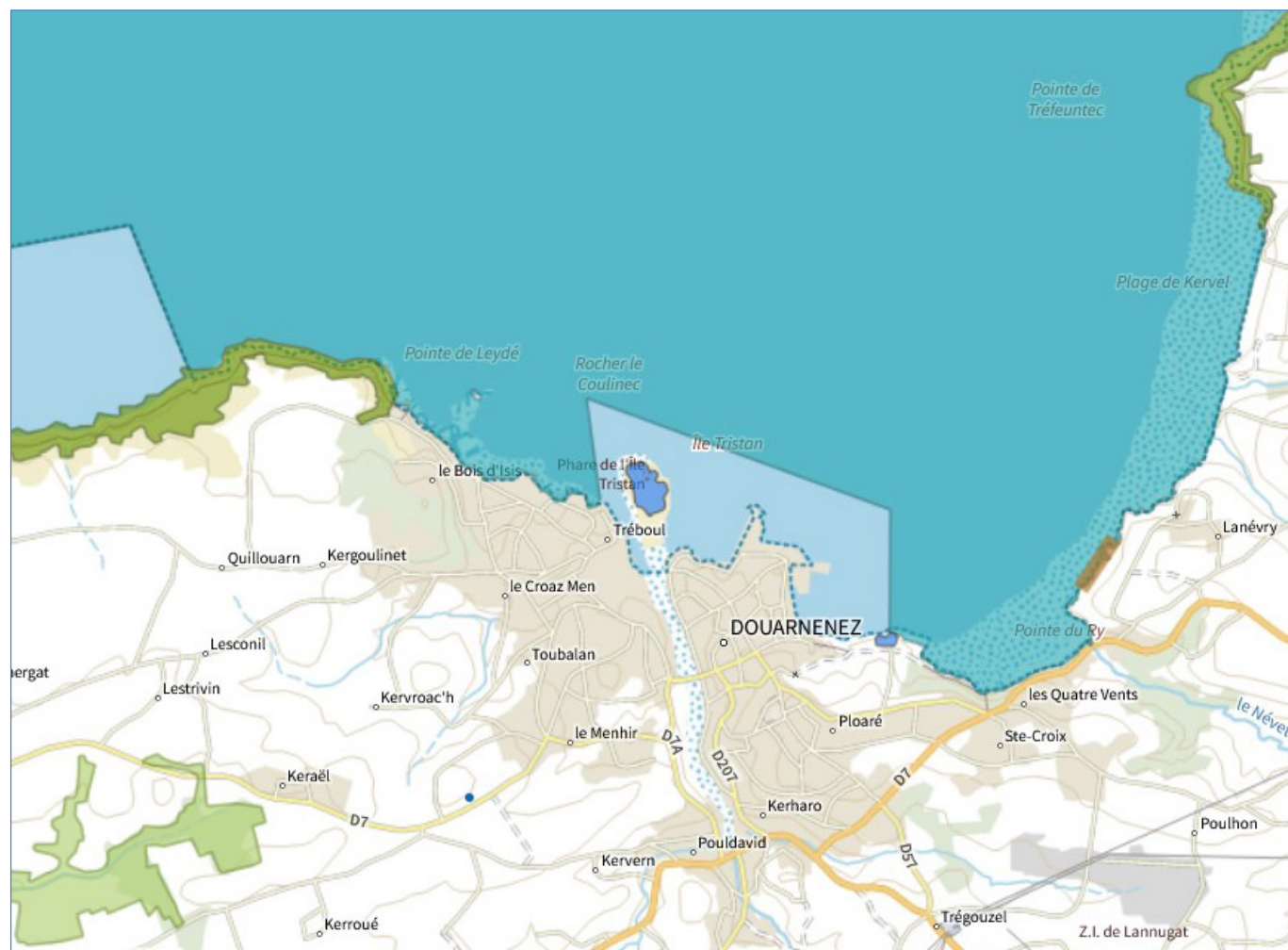
(Photos Bordenave © 2023 – 2024)

4.3. Sites classés ou remarquables

On note en particulier la présence toute proche de l'Île Tristan gérée par le Conservatoire du Littoral, la proximité du Parc Naturel Marin d'Iroise en baie de Douarnenez et de Zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF de type 1) sur la côté ouest au-delà de la Pointe de Leylé (Carte en Fig. 9).

Les aménagements prévus ne devraient toutefois pas avoir de conséquences directes sur les milieux et les peuplements naturels de ces sites. Les incidences sonores et des émissions de matières en suspension dans le milieu aquatique ou dans l'air, lors des travaux, peut être évalué avec le cas échéant des dispositions d'évitements et de réductions.

Figure 9 – Sites remarquables classés de Douarnenez et ses environs: en bleu foncé l'Île Tristan gérée par le Conservatoire du Littoral, en turquoise le Parc Naturel Marin d'Iroise en baie de Douarnenez et en vert les ZNIEFF sur la côté ouest au-delà de la Pointe de Leylé et au nord à la Pointe de Tréfeuntec (données IGN-Géoportail)



4.4. Habitats prioritaires ou patrimoniaux

En termes d'habitats naturels, c'est ceux de falaise littorale, du haut d'estran rocheux où l'on peut observer une végétation très clairsemée de quelques espèces halophiles et de vases sublittorales, qui pourraient correspondre à des habitats prioritaires (Directive 92/43/CEE dite directive « habitats »). Toutefois la vasière observée à marée basse ne paraît pas rentrer dans le périmètre d'étude, ni dans la zones d'emprise potentielle du projet d'aménagement. Le tableau suivant (Tabl. 2) montre la typologie Corinne Biotope et HabRef (CD Habitats) des milieux correspondants.

Tableau 2 – Nomenclature et typologie des habitats prioritaires

FAÇADE ATLANTIQUE		
SUBSTRAT MEUBLE		
Vases sublittorales		
Vases sublittorales marines		
Vases circalittorales côtières		
Vases circalittorales côtières à mégafaune fouisseuse et <i>Maxmuelleria lankesteri</i>	M10.02.02.01	13658
Vases circalittorales côtières à pennatulaires et langoustines	M10.02.02.05	7156
HABITATS PARTICULIERS		
Jardins de coraux		
Jardins de coraux sur substrat meuble	P23.02	26569
HABITATS COTIERS ET VÉGÉTATIONS HALOPHYTIQUES (DHFF)		
Falaises maritimes et plages de galets		
Végétation annuelle des laisses de mer	1210	2716
Végétation vivace des rivages de galets	1220	2717
Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques	1230	2656

5. CONCLUSION

L'étude de la végétation et de la flore du site concerné par les travaux de création d'un « cheminement doux » met en évidence des végétations littorales communes où des habitats boisés alternent avec des milieux ouverts très marqués par la présence humaine dans ce contexte estuarien et portuaire. Sa flore est également commune : les inventaires botaniques excluent en l'état des relevés la présence d'espèces protégées au niveau national ou régional, ni de plantes rares ou particulièrement remarquables, même si la diversité biologique y est assez conséquente (Liste d'espèces en annexe).

En termes d'habitats naturels, ceux de falaise littorale et du haut d'estran rocheux qui pourraient constituer l'enjeu environnemental le plus notable. Pour conclure ce rapport d'étude, quelques recommandations peuvent être proposées :

- Evaluer les possibles enjeux réglementaires des « habitats littoraux » et de « zone humide » dans la préparation des travaux d'aménagement.
- Etudier les risques potentiels liés au risque de dissémination d'espèces envahissantes, dans la préparation des phases travaux et post travaux.

BIBLIOGRAPHIE

- ❖ Bissardon M., L.Guibal, J.-C. Rameau 1991. *Corine biotopes, version originale, types d'habitats français*. ENGREF-G.I.P Atelier technique des espaces naturels. Montpellier, 175p.
- ❖ Blamey M. et C. Grey-Wilson, 1991. *Flore d'Europe occidentale*. Editions Arthaud. Paris, 544p.
- ❖ Des Abbayes H., G. Caustres, R. Corrillon et P. Dupont, 2012. *Flore et végétation du massif armoricain*. Editions d'art Henry des Abbayes, Fougère. 1225p. et supplément.
- ❖ Du Chatenet G. et P. Bauer-Bovet, 1987. *Guide des arbres et arbustes exotiques de nos parcs et jardins*. Collection les guides du naturaliste. Editions Delachaud et Nieslé, Paris. 317p.
- ❖ Mc Clintock D., R.S.R. Fitter, S. Farvager et C. Farvager, 2005. *Guide des plantes à fleurs, des arbres et arbustes d'Europe occidentale*. Editions Delachaud et Nieslé, Paris. 325p.
- ❖ MNHN – IEGB. 1995. *Livre rouge de la flore menacée de France*. MNHN, CBN-Porquerolle, Ministère de l'Environnement. Paris. Collection patrimoine naturel – Volume 20. 486p. et annexes.
- ❖ Quéré E., S. Magnanon, R. Ragot, L. Gager et F. Hardy 2008. *Atlas de la flore du Finistère*. Editions Siloé. 693p.
- ❖ Quere E., S. Magnanon, O. Brindejonec 2015 - Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne. Evaluation des menaces selon la méthodologie et la démarche de l'UICN. DREAL Bretagne/Conseil régional de Bretagne/FEDER Bretagne. Conservatoire botanique national de Brest, 44 p. & annexes.
- ❖ SAFEGE 2012- Définition et analyse des différents scénarios de restauration de la continuité écologique au droit du barrage exploité par Nobelsport - Etude bathymétrique. Nanterre. 43p.
- ❖ Thomas R., D. Busti et M. Maillart, 2022. *Petite flore de France*. Editions Belin / CBN / SBF. 503p.
- ❖ https://inpn.mnhn.fr/habitat/cd_typo/22
- ❖ <https://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentiels/habitats>

Annexe 1 – Liste des espèces de plantes identifiées dans le périmètre d'étude en octobre 2023 et janvier 2024

Les espèces sont classées par ordre alphabétique des familles, genres et espèces. Est également notée l'indication des secteurs dans laquelle des individus ou populations de chaque espèce ont été localisées (voir Figure 5 en page 9). Les espèces exotiques envahissantes ont été surlignées en jaune et celles potentiellement invasives en bleu.

n°	Famille	Nom scientifique	Nom commun	Secteurs
1	Aceraceae	<i>Acer pseudoplatanus L.</i>	Erable sycomore	1, 2, 3, 4
2	Agavaceae	<i>Dracena sp.</i>	Dragonier	3
3	Amarylidaceae	<i>Crocsmia masoniurum (L. Bolus) N. E. Br.</i>	Montbritia crocsmia	2, 3
4		<i>Narcissus pseudonarcissus L.</i>	Jonquille	3
5	Apiaceae	<i>Daucus carota L.</i>	Carotte	5
6		<i>Foeniculum vulgare Mill.</i>	Fenouil	5
7		<i>Hedera helix L.</i>	Lierre rampant	0, 1, 2, 3, 4, 5
8	Aquifoliaceae	<i>Ilex aquifolium L.</i>	Houx	1, 2, 3
9	Araceae	<i>Arum italicum Mill.</i>	Arum d'Italie	2, 4
10		<i>Arum maculatum L.</i>	Arum tacheté	0, 1
11	Aspleniaceae	<i>Asplenium adiantum-nigrum L.</i>	Doradille noire	1
12		<i>Asplenium scolopendrium L.</i>	Scolopendre	0, 4
13	Asteraceae	<i>Bellis perennis L.</i>	Paquerette	5
14		<i>Cf. Hieracium umbellatum L.</i>	Eperviaire en ombelle	1
15		<i>Petasites fragrans (Vill.) C.Presl</i>	Petasite	4
16		<i>Picris echioides L.</i>	Picride fausse vipérine	5
17		<i>Senecio jacobaea L.</i>	Seneçon de Jacob	5
18		<i>Senecio des bois</i>	Senecio sylvaticus L.	5
19		<i>Sonchus arvensis L.</i>	Laiteron des champs	3, 4, 5
20		<i>Taraxacum officinale L.</i>	Pissenlit	0, 1, 2, 3, 4, 5
21	Betulaceae	<i>Carpinus betulus L.</i>	Charmille	2, 4
22		<i>Corylus avellana L.</i>	Noisetier	4

23	Blechnaceae	<i>Struthiopteris spicant (L.) Weiss</i>	Blechnum	2
24	Brassicaceae	<i>Beta vulgaris L.</i>	Bette maritime	5
25		<i>Sisymbrium officinale (L.) Scop.</i>	Sisymbre officinal	5
26	Buddlejaceae	<i>Buddleja davidii Franch.</i>	Buddleia de David	0
27	Caprifoliaceae	<i>Lonicera periclymenum L.</i>	Chèvrefeuille	2, 5
28		<i>Sambucus nigra L.</i>	Sureau noir	2, 5
29		<i>Viburnum tinus L.</i>	Laurier Tin, Viorme Tin	1, 2
30	Caryophyllaceae	<i>Cerastium glomeratum Thuill.</i>	Ceraiste aggloméré	0
31		<i>Saponaria officinalis L.</i>	Saponaire	1
32		<i>Stellaria graminea L.</i>	Stellaire graminée	5
33		<i>Stellaria holostea L.</i>	Stellaire holostée	0
34	Crassulaceae	<i>Umbilicus rupestris (Salisb.) Dandy</i>	Nombril de Vénus	0, 1, 2, 3, 4, 5
35	Cucurbitaceae	<i>Bryonia dioica Jacq.</i>	Brionne D	5
36	Cyperaceae	<i>Carex pilulifera L., 1753</i>	Carex pil H	2, 3
37	Dryopteridaceae	<i>Athyrium filix-femina</i>	Fougère femelle	1, 2
38		<i>Dryopteris filix-mas (L.) Schott</i>	Fougère male	2
39	Fabaceae	<i>Medicago arabica (L.) Huds.</i>	Luzerne tachetée	1, 5
40		<i>Trifolium repens L.</i>	Trèfle rampant	2, 5,
41		<i>Ulex europaeus L.</i>	Ajonc d'Europe	5
42		<i>Vicia sativa L.</i>	Vesce des champs P	2
43		<i>Castanea sativa L.</i>	Chataignier	2
44		<i>Fagus sylvatica L.,</i>	Hêtre	2
45		<i>Quercus robur L. subsp. robur</i>	Chêne pédoculé	0
46		<i>Quercus robur L. subsp. robur</i>	Chêne pédoculé	0, 1, 2, 3, 4, 5
47	Geraniaceae	<i>Erodium moschatum (L.) L'Hér.</i>	Bec de Grue musqué	5
48		<i>Geranium dissectum L.</i>	Geranium à feuilles découpées	5
49		<i>Geranium robertianum L.</i>	Geranium Robert	0, 1, 2, 3, 4
50	Hypericaceae	<i>Hypericum androsaemum L.</i>	Androsème officinal	4
51		<i>Hypericum pulchrum L.</i>	Millepertuis élégant	5

52	Iridaceae	<i>Iris foetidissima</i> L.	Iris fétide	3
53	Lamiaceae	<i>Teucrium scorodonia</i> L.	Germandrée	5
54	Lauraceae	<i>Laurus nobilis</i> L.	Laurier d'Apollon	1, 2, 3, 4
55	Liliaceae	<i>Allium triquetrum</i> L.	Ail triquètre	3, 4, 5
56	Oleaceae	<i>Fraxinus excelsior</i> L.	Frêne	1, 2
57		<i>Ligustrum vulgare</i> L.	Troène commun	5
58	Onagraceae	<i>Circaea lutetiana</i> L.	Circée de Paris	2
59	Pinaceae	<i>Pinus pinaster</i> Aiton	Pin maritime	2
60	Plantaginaceae	<i>Plantago lanceolata</i> L.	Plantain lancéolé	4, 5
61		<i>Plantago major</i> L.	Platian rond	0
62	Poaceae	<i>Dactylis glomerata</i> L.	Dactyle glomérulé	3
63		<i>Elymus repens</i> (L.) Gould	Chiendent	0, 2, 3, 4, 5
64		<i>Poa annua</i> L.	Paturin	0
65		<i>Prunus spinosa</i> L.	Prunelier	3, 4, 5
66	Polygonaceae	<i>Rumex conglomeratus</i> Murray	Patience agglomérée	2
67		<i>Rumex crispus</i> L.	Patience crépue / Patience ondulée	0
68		<i>Rumex obtusifolius</i> L.	Rumex à feuille pointue	1
69		<i>Rumex pulcher</i> L.	Rumex à oreille H	5
70		<i>Rumex sanguineus</i> L.	Patience des bois	5
71	Polypodiaceae	<i>Polypodium vulgare</i> L.	Polypode commun	0, 2, 5
72	Primulaceae	<i>Anagallis arvensis</i> L.	Mouron rouge	0
73		<i>Primula vulgaris</i> Huds.	Primevère	2, 3
74	Pteridaceae	<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn	Fougère aigle	2, 3, 5
75	Ranunculaceae	<i>Lolium multiflorum</i> Lam.	Ray Grass anglais	3, 5
76		<i>Ranunculus acris</i> L.	Bouton d'or	5
77		<i>Ranunculus ficaria</i> L.	Ficaire	3, 4
78	Rosaceae	<i>Cotoneaster franchetii</i> D.Bois	Cottonaster	2, 3, 4, 5
79		<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine monogyne	1, 2
80		<i>Fragaria vesca</i> L.	Fraise sauvage	2

81		<i>Geum urbanum L.</i>	Benoite commune	2, 4
82		<i>Malus domestica Borkh.</i>	Pommier	0
83		<i>Prunus avium (L.) L.</i>	Cerisier	2
84		<i>Prunus laurocerasus L.</i>	Laurier cerise	1, 2, 3
85		<i>Ranunculus repens L.</i>	Renoncule des bois	0, 4
86		<i>Rosa micrantha Borrer ex Sm.</i>	Eglantier	3, 5
87		<i>Rubus ulmifolius Schott</i>	Ronce	0, 1, 2, 3, 4, 5
88		<i>Prunus avium (L.) L.</i>	Meurisien ou Cerisier	3
89	Rubiaceae	<i>Galium aparine L.</i>	Grateron	0, 4, 5
90	Rubiaceae	<i>Rubia peregriana L., 1753</i>	Garance	3, 4
91	Scrofulariaceae	<i>Scrophularia scorodonia L.</i>	Scrofulaire scorodaine	0, 2, 4, 5
92	Scrofulariaceae	<i>Veronica hederifolia L.</i>	Lierre terrestre	0
93	Solanaceae	<i>Solanum dulcamara</i>	Douce amère	2
94	Urticaceae	<i>Urtica dioica L.</i>	Ortie dioïque	0, 2, 3, 4, 5
95	Violaceae	<i>Viola riviniana Rchb.</i>	Violette des bois	4

ANNEXE 2

« Accompagner le traitement des déchets de plantes exotiques envahissantes issus d'interventions de gestion »

Guide publié par OFB-UICN-CREEE (2022)

Disponible en ligne :

http://especes-exotiques-envahissantes.fr/wp-content/uploads/2022/03/accompagner-traitement-dechets-eee_vfinale.pdf

CARACTERISATION DE LA FLORE ET DE LA VEGETATION DU SITE DU CHEMIN DU TREIZ A DOUARNENEZ (FINISTERE)
DANS LE CADRE DES ETUDES ENVIRONNEMENTALES POUR LE REAMENAGEMENT D'UNE ESTACADE DE LIAISON MULTIMODALE

Etude de la flore et des habitats naturels

Une caractérisation des formations végétales et de la flore sur le site du Chemin du Treiz à Douarnenez dans le Finistère, a été réalisé dans le cadre de la préparation des travaux de réaménagement d'une estacade de liaison multimodale. Les inventaires de flore et la caractérisation des formations végétales ont été réalisés le 24 mai 2024 dans un périmètre entourant le passage du Treiz, sur le chemin de grande randonnée GR 34, le long de la rive ouest du Port Rhu jusqu'au port de plaisance de Tréboul.

Inventaire botanique et caractérisation de la végétation

Les relevés floristiques ont permis de recenser la diversité des espèces de plantes vasculaires et d'en établir l'inventaire par type de végétation. Les espèces protégées (listes nationale et régionale), rares ou patrimoniales (espèces « déterminantes ZNIEFF ») ont été particulièrement recherchées. Les espèces à caractère envahissant avéré ou potentiel ont également été recherchées et localisées.

Une cartographie des principales végétations fondée sur le profil du peuplement végétal et les caractères géomorphologiques (topographie, hydrographie, pédologie) a été établie sur le site d'étude et sa périphérie.

Les habitats naturels présentant un enjeu de conservation particulier ont été recherchés et caractérisés.